

les carnets DE QUIMPER

N°37
AVRIL 2013

Magazine d'information de la Ville
de Quimper • Supplément au Mag

Rythmes scolaires concertation autour d'une réforme



PROJETS ▶ p.IV
Services à domicile
Des prestations
très diverses



L'ENQUÊTE ▶ p.VIII
Rythmes scolaires
Concertation autour
d'une réforme



PORTRAIT ▶ p.XIV
André Daoudal
L'art de vivre
à grande vitesse



www.quimper.fr



• **Facebook :**
[www.facebook.com/
Villedequimper](http://www.facebook.com/Villedequimper)

• **Twitter :**
[www.twitter.com/
villedequimper](http://www.twitter.com/villedequimper)



Inscriptions scolaires c'est maintenant

ÉDUCATION | Les inscriptions pour la rentrée dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville sont ouvertes depuis le 11 mars.

Sont concernés les enfants n'ayant jamais été scolarisés, les enfants venant d'une autre commune ou ceux changeant d'école sur Quimper. Les passages en classe supérieure sont quant à eux gérés directement par les directeurs (trices) d'école, y compris lors de l'entrée en cours primaire. Les enfants qui auront 2 ans entre la rentrée et la fin de l'année civile pourront être inscrits jusqu'au 31 décembre (dans tous les cas, l'admission des enfants de moins de trois ans n'est possible et effective qu'en fonction de la capacité d'accueil de l'école). Les enfants de trois ans et plus y sont accueillis prioritairement.

Inscriptions à l'accueil de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Plus de détails sur www.quimper.fr, rubrique Services puis Éducation/ inscriptions scolaires ou au 02 98 98 88 39 (direction de l'enfance et de l'éducation).



Devenez organisateur de «Voisins en fête»

VIE LOCALE | Les inscriptions permettant de bénéficier de l'appui de la Ville sont ouvertes jusqu'au 15 mai.

«Voisins en fête», c'est un moment privilégié de rencontre autour d'un pique-nique ou d'un simple verre. L'édition 2012 avait rencontré un franc succès avec environ 50 sites répertoriés. L'invitation est reconduite en 2013 pour le vendredi 31 mai.

Comme les années précédentes, Quimper apportera un soutien aux organisateurs en leur fournissant tables, chaises, affiches et flyers (dans la limite des stocks disponibles). Certaines fêtes pourront également accueillir des animations.

Fiches d'inscription et renseignements disponibles sur www.quimper.fr ou auprès du service des relations publiques (02 98 98 87 18, relations.publiques@mairie-quimper.fr).

Nouveaux horaires d'accueil à l'Établissement français du sang (EFS)

SOLIDARITÉ | Afin de faciliter les dons et ainsi faire face à l'augmentation des besoins en produits sanguins, le centre de Quimper de l'Établissement français du sang (EFS) a modifié ses horaires d'ouverture.

Le docteur Patrick Benoît, responsable des prélèvements à l'EFS Quimper, souligne : « Le mot pénurie ne peut pas faire partie de notre vocabulaire ».

Il est possible de se présenter au centre sans rendez-vous, toutefois, une simple prise de contact permet de s'assurer d'être accueilli immédiatement (par téléphone, 02 98 65 66 25, ou e-mail, bretagne@efs.sante.fr).

EFS Quimper, accès par la rue Émile Zola.

Accueil : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 13h, mardi et jeudi de 12h à 14h et de 16h à 18h30, samedi de 8h30 à 12h30.

Plus d'informations sur www.dondusang.net



Une crèche en horaires décalés Accueil de 6h à 22h à l'Arche de Noé

PETITE ENFANCE | Vous travaillez tôt le matin ou tard le soir ? Vous avez besoin d'une solution de garde pour votre enfant de moins de 3 ans ? Dès septembre prochain, l'Arche de Noé ouvre 5 places en horaires décalés, dès 6h et jusqu'à 22h.

Une nouvelle offre mise en place par la municipalité afin de répondre aux demandes des parents travaillant en horaires atypiques s'ajoute ainsi aux possibilités d'accueil des assistantes maternelles de l'accueil familial municipal.

Renseignements et inscriptions : Point accueil petite enfance - Pôle enfance, 9 rue du Maine. Tél. 02 98 98 86 50. Courriel : accueilpetiteenfance@mairie-quimper.fr

Marché de la fleur d'été, 20^e édition

ESPACES VERTS | Le 12 mai, le marché de la fleur d'été reviendra investir le centre-ville.

Environ 35 exposants proposeront plantes de qualité et outils, mais aussi tout leur savoir-faire et leurs conseils. Et ils ne seront pas les seuls. En effet, un grand nombre d'intervenants offriront aux jardiniers la possibilité de s'informer, notamment sur les pratiques respectueuses de l'environnement.

Les amateurs de botanique apprécieront la visite commentée des jardins de la Ville, organisée par la direction du paysage et des jardins et l'office du tourisme (15 h, payant).

Ouverture au public de 9 h à 18 h 30, entrée gratuite, plus d'informations sur www.quimper.fr.



Cinéma d'art et d'essai tout public

CULTURE | Le Quai Duplex, niché au sein du cinéma Les Arcades, offre une programmation venant enrichir celle proposée par les circuits de distribution traditionnels.

Ce mois-ci « Près du feu » d'Alejandro Fernández Almendras plongera les spectateurs dans un conte poétique et déchirant sur le thème de la perte (15 avril, 20h30). Petits et grands seront emportés par l'univers fantasmagorique de « So British ! » de Joy Batchelor et John Halas, réunissant six courts-métrages, dont le fameux « Love is all » qui marqua les générations dans les années 70/80 (à partir du 3 avril, 3 ans et plus).

Sont également diffusés : l'indispensable du grand amour et de la grande aventure « Princess Bride », (à partir du 10 avril, 8 ans et +) et « Laura », l'un des dix films phares du cinéma noir américain (16 avril, 20h30).

Retrouvez la programmation complète de Quai Duplex sur www.quimper.fr, rubrique Culture puis Cinéma ou www.gros-plan.fr. Quai Duplex, 38 boulevard Duplex, 02 98 53 74 74.



Participez au concours des maisons fleuries

ESPACES VERTS | Vous faites partie de ces jardiniers dont la passion rend la vie et la ville plus belles pour tous ? Le concours des maisons fleuries est fait pour vous. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 27 mai.

Treize catégories permettent à la diversité de s'exprimer, des balcons aux exploitations agricoles. Si le fleurissement constitue un critère d'appréciation important, d'autres le sont tout autant. Par exemple, la modération des consommations en eau et produits phytosanitaires sera examinée attentivement.

Renseignements et inscriptions auprès de la direction du paysage et des jardins de la ville de Quimper (02 98 98 88 87) ou à l'occasion du marché de la fleur d'été.



Services à domicile

Des prestations très diverses



Proposé par le CCAS, le portage de repas à domicile est un service apprécié par les Quimpérois qui l'utilisent.



Plus qu'une aide, la présence d'un agent du CCAS apporte chaleur et lien social.

SOCIAL | Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a réorganisé ses services de maintien à domicile en faveur des personnes âgées ou handicapées, pour répondre au mieux aux besoins de chaque personne. Les démarches sont simplifiées, la mise en place des services est personnalisée. Plus de 100 agents interviennent auprès d'un nombre toujours plus important de Quimpérois (près de 900), dans des situations très différentes.

ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS FAMILIERS

Depuis septembre 2012, ce service du CCAS répond aux questions des personnes accompagnant un proche en perte d'autonomie (hors maladie d'Alzheimer) : tous les jours de 9 h à 12 h, accueil physique ou téléphonique. Groupes thématiques ou de discussion libre un mercredi après-midi par mois.

Les Quimpérois concernés peuvent ainsi bénéficier d'un large éventail de prestations et de services nécessaires à leur vie quotidienne avec la garantie d'une coordination des différents intervenants du CCAS, dans le respect de leurs habitudes de vie. C'est une évolution vers la constitution d'un seul dossier pour le bénéficiaire et vers la désignation d'un référent qui sera son interlocuteur privilégié.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

C'est une des spécificités du CCAS de mettre en œuvre une prise en charge globale et coordonnée de la personne. Elle tient compte de ses besoins, à partir d'une première demande parfois simple (un service, dans une situation d'autonomie) et qui évolue au fil du temps et de ses souhaits, éventuellement jusqu'à la perte

d'autonomie et l'entrée en Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Les différents intervenants ajustent en permanence les services, sont en veille et alertent le référent de la personne en cas de nécessité (santé, alimentation...).



Les aides à domicile, salariées du CCAS, grâce à une formation spécifique, apportent une aide dans les actes ordinaires et essentiels de la vie quotidienne des personnes âgées, handicapées ou malades, permettant un maintien à domicile malgré une perte d'autonomie. Elle est assurée tous les jours, de 7h à 22h.

L'accompagnement dans la vie sociale est proposé, par exemple pour les courses, avec un véhicule adapté aux handicaps légers si besoin. Parmi les autres services, on peut citer le portage de repas à domicile, pour tous les jours de la semaine (35 000 repas par an), et la téléalarme, qui assure une écoute 24h/24h (plus de 150 abonnés).

DES ÉQUIPES STABLES « Toutes nos équipes travaillent de manière transversale et lisible, explique Laurence Vignon, adjointe au maire chargée des affaires sociales. Les horaires sont adaptés, notamment pour intervenir en soirée. L'isolement des personnes est davantage pris en compte, ainsi que l'aide aux aidants. Le CCAS fait de plus en plus de soutien moral. »

Le service d'aide à domicile du CCAS compte six remplaçants, qui viennent d'être titularisés à temps complet : cela permet de « fidéliser » les intervenants, d'éviter de trop nombreux changements chez les usagers qui apprécient de voir régulièrement les mêmes professionnels.

SOINS : DES INTERVENTIONS COORDONNÉES

Le service de soins à domicile intervient auprès de 60 personnes âgées et de personnes handicapées, dans le cadre d'une prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale (forfait de soins journaliers). Les

aides-soignants et infirmiers coordonnent leurs interventions, 7 jours sur 7, avec une permanence téléphonique jour et nuit. Un cahier de liaison personnalisé va être créé : là aussi, le CCAS a le souci d'apporter de la cohérence dans le suivi.

Enfin, rappelons que le CCAS est affilié à l'Union nationale de l'aide des soins et services à domicile. Il a la certification AFNOR « Services aux personnes à domicile ». Sa démarche s'inscrit dans le cadre du label « Quimper, Ville amie des aînés ». ■

QUELLES SONT LES AIDES PROPOSÉES PAR LE CCAS ?

• DES AIDES HUMAINES

- Aide à domicile (entretien du cadre de vie, aide aux repas, aide aux courses, tri du courrier, aide aux démarches...).
- Accompagnement à la mobilité : aux courses, rendez-vous médicaux, sorties d'agrément.
- Portage de repas (des réductions d'impôts sont possibles pour ces services).
- Soins à domicile.

• DES AIDES POUR CONSTITUER LES DEMANDES DE PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

Aide sociale légale ou facultative (selon les caisses de retraite, etc.).

Renseignements : bureaux du CCAS ouverts de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 02 98 64 51 00. www.quimper.fr, rubrique Services/santé, solidarité puis personnes âgées. Guide à télécharger : Quimper accompagne les seniors.

L'ALTERNATIVE DES LOGEMENTS GROUPÉS

Ce n'est pas tout à fait du maintien dans le domicile, mais pas non plus de l'hébergement en institution : ce sont les logements groupés. Le CCAS en propose dans deux immeubles : 13 logements au centre-ville (16 bis, rue Jean Jaurès) et 16 au bourg de Penhars (36 bis, rue Paul Borrossi). Les locataires ont plus de soixante ans, ont conservé une grande part de leur autonomie mais éprouvaient des difficultés à vivre dans leur ancien logement. Les T1bis et T2 sont adaptés aux handicaps : ascenseurs, sanitaires, barres d'appui, volets roulants électriques, portier électronique à l'entrée, téléassistance... afin de permettre de vivre en toute sécurité et de retarder l'entrée en établissement.

Ergué-Armel

Creac'h Gwen

Entre sports et loisirs



VIE DE QUARTIER | Lieu de nombreuses pratiques sportives, le site de Creac'h Gwen est aussi un espace de balade, de détente grandement apprécié au-delà des frontières du quartier d'Ergué-Armel. Avec le retour des beaux jours, on y croise des salariés en quête d'une pause déjeuner au grand air, des touristes venus admirer l'Odet, des enfants et leur famille ainsi que des sportifs de tout poil.

VIE DE QUARTIER QUELQUES DATES À RETENIR

- **Le Printemps de Creac'h Gwen** : le 24 avril (programme complet dans L'agenda).
- **Foulées Brin d'Avoine, à Creac'h Gwen** : le dimanche 7 avril.
- **La Rando Challenge**, départ école Édmond Michelet : le dimanche 7 avril.
- **Finale de Zone Ouest** (gymnastique rythmique), salle des sports d'Ergué-Armel : les 4 et 5 mai.
- **Exposition du photographe Pascal Autret**, « Quimpéroises », à Locmaria : du 12 avril au 13 mai.
- **La fête du nautisme** : 25 et 26 mai.
- **La descente de l'Odet** : le 16 juin.
- **Challenge de tennis Interface Concept** : du 17 juin au 3 juillet.

Durant l'année, le site accueille de nombreuses manifestations. Dernièrement, l'Open de tennis a prouvé une nouvelle fois que le sport de haut niveau a toute sa place à Quimper. Le Printemps de Creac'h Gwen attirera quant à lui prochainement des jeunes et leurs familles (près de 2 000 personnes sont attendues) pour découvrir un condensé des activités proposées à l'année, sur le site.

HAUT NIVEAU ET ACTIVITÉS POUR TOUS

Outre le club de voile (lire l'interview de Marc Gérardin), le site est le point d'ancrage du club de canoë-kayak Quimper Cornouaille, particulièrement dynamique pour organiser des activités et des événements fédérateurs. La descente de l'Odet (le 16 juin) est toujours un moment convivial, réunissant de 1 200 à 1 500 sportifs amateurs sur l'eau. La structure propose également d'avril à septembre la location de kayaks (et maintenant de paddles) pour des balades sur l'Odet. Treize des 120 licenciés du club pratiquent la discipline à haut niveau. Parmi eux, Jean-Pierre Bourhis, 18 ans classé 21^e au championnat du monde en canoë monoplace slalom ainsi que Claire Moal, 22 ans, 8^e au championnat de France slalom N2, sur le podium en championnat de France polo, et qui est en phase de qualification pour intégrer l'équipe de France.

Comme d'autres structures (la base VTT notamment), le club a noué un partenariat étroit avec la Ville, tout particulièrement grâce au dispositif Atout Sport et à l'école municipale multisports. Des activités originales, comme le kayak-pêche, sont par exemple proposées. Les éducateurs sportifs sont d'ailleurs présents à l'année sur la base. Ils animeront en juin le mini raid scolaire, à l'initiative de l'Éducation nationale, qui réunit 600 enfants sur trois jours. Grâce au Projet sportif territorial (PST) qui prévoit la création de deux terrains synthétiques (le premier dédié au rugby, le second mixte pour le football et le rugby) ainsi que la construction de tribunes, vestiaires et locaux divers, de nouvelles activités collectives, encadrées par les éducateurs de la ville, verront le jour sur le site.

LE SPORT EN TOUTE LIBERTÉ

Creac'h Gwen est également propice à la pratique du sport en libre accès avec son skate-parc pour la glisse (roller, skateboard et trottinette), son parcours sportif autour de l'étang mais aussi des parcours semi-permanents de course d'orientation. En solo ou en famille, il est ainsi possible de s'initier à cette pratique après avoir téléchargé gratuitement les cartes sur le site de l'association (ou de la Ville www.quimper.fr, rubrique Services/sport puis Sport en liberté). Au-delà de la pratique sportive, ce poumon vert de Quimper est très apprécié pour son cadre, et la vue qu'il offre sur l'Odet. Les aires de pique-nique servent aussi bien aux Quimpérois qu'aux touristes et les aires de jeux sont prises d'assaut par les plus jeunes qui apprécient de pouvoir gambader en sécurité sous le regard de leur famille. Enfin, il existe à proximité de nombreuses possibilités : piscine, golf, bowling, accrobranche... les occasions de s'amuser, bouger, se retrouver entre amis ou en famille ne manquent décidément pas !



CATHERINE TREUSSIÉ

Adjointe en charge de la mairie annexe d'Ergué-Armel

- catherine.treussier@mairie-quimper.fr
- Tél. 02 98 52 02 00



“ Un site idéal pour l'initiation ”



MARC GÉRARDIN,
Permanent du club de voile
Fousnant Cornouaille

On utilise à la fois l'étang et l'Odet qui sont propices à l'initiation et au début de perfectionnement. Ensuite, les personnes qui le souhaitent peuvent poursuivre en mer grâce à notre base de Fousnant. Ici, c'est l'idéal pour la découverte, car c'est très sécurisant. Il est possible de débiter dès 4 ans avec le Jardin de la mer. Nos activités sur l'eau (optimist, catamaran, planche à voile) vont de la mi-mars jusqu'à la mi-décembre. Nous avons des locaux très fonctionnels avec des douches et des vestiaires. Avec le ponton, nous pouvons embarquer des personnes en situation de handicap. Nous allons aussi développer les activités de loisirs en direction des adolescents et des adultes pour la planche à voile et le catamaran. On a beaucoup investi dans le matériel en renouvelant notamment toute la flotte de cata cet hiver. On peut ainsi accueillir les scolaires et les personnes de tout âge dans de très bonnes conditions.

“ Prendre un bon bol d'air ”



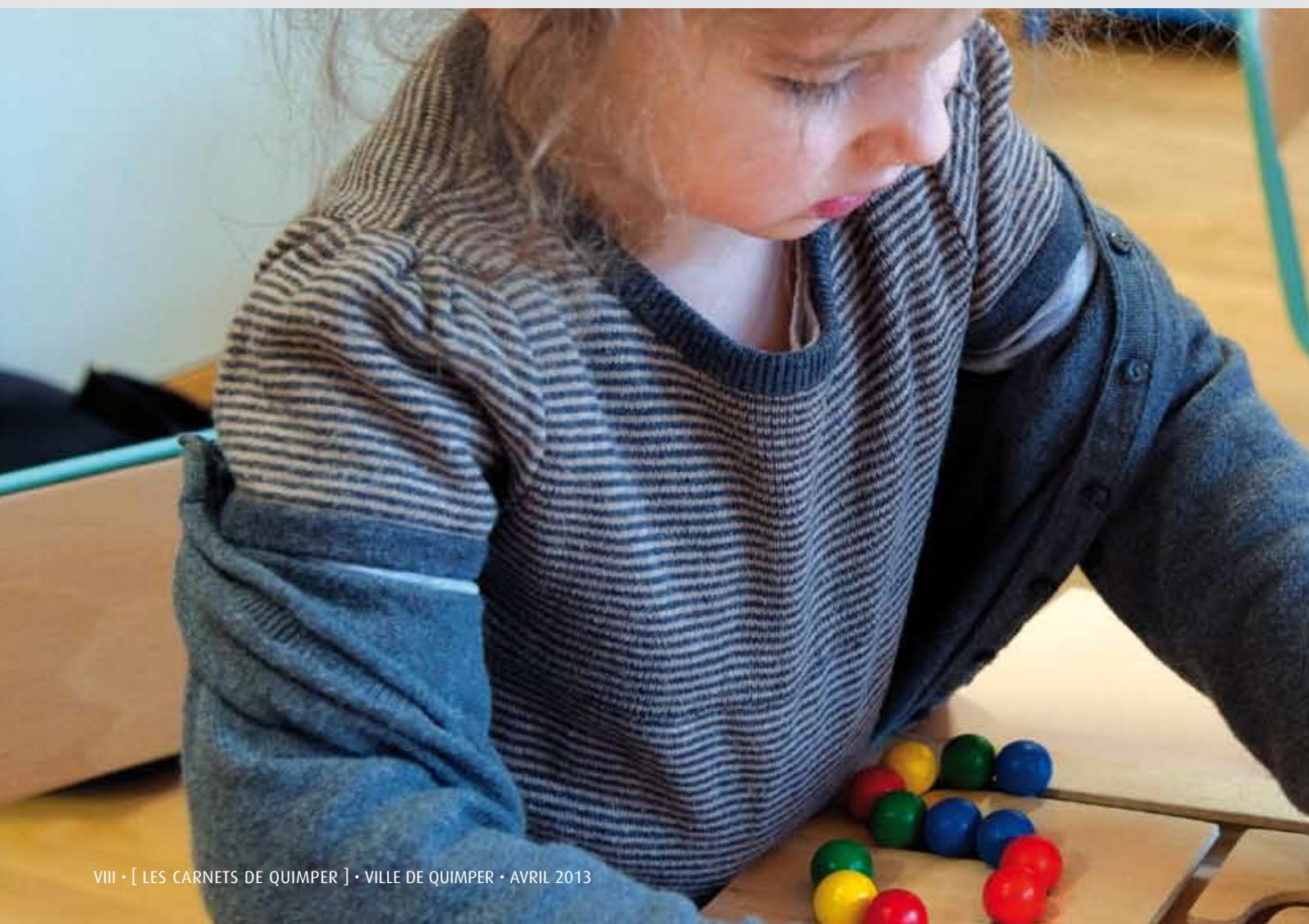
MARCEL ET MICHÈLE QUILLIÉC, leur petite-fille Ambre

Nous habitons Kercoët entre le Petit et le Grand Guélen. Creac'h Gwen est très accessible par les axes extérieurs et en quelques minutes on y est. Nous allons très souvent nous y balader avec notre petite-fille, Ambre. La base de loisirs, c'est son truc ! Elle y rencontre d'autres enfants de son âge sur les jeux, peut y faire du vélo, jouer au ballon, regarder passer les bateaux... Et comme il y a les aires de pique-nique, on y amène régulièrement le goûter. Pour nous, c'est toujours l'occasion de prendre un bon bol d'air, on y voit d'autres grands-parents, on discute, on sympathise. Même quand il pleut, nous allons faire une petite balade. Je pratique aussi le VTT, il y a plusieurs circuits aux alentours. Je vais souvent faire un tour sur le parcours BMX et ensuite je file vers Lanniron.

Rythmes scolaires

Concertation autour d'une réforme

ÉDUCATION | Depuis plusieurs mois, l'équipe municipale s'est emparée de la question de la refonte des rythmes scolaires, posée dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école. Elle chemine vers la mise en place d'un scénario, dans la concertation la plus large possible (enseignants, parents, agents municipaux, associations...). Un temps nécessaire pour informer, discuter et organiser l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant afin de contribuer à améliorer les conditions d'apprentissage.



CE QUE DIT LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

144 jours d'école en primaire contre 187 sur la moyenne des pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique). La France fait partie des pays où le temps scolaire est le plus concentré (quatre jours par semaine contre cinq voire six chez nos voisins). Il en va de même pour la journée de classe qui compte six heures, soit le nombre d'heures le plus élevé des pays de l'Union européenne. Or, cette grande concentration du temps scolaire est préjudiciable aux apprentissages, elle est source de fatigue et de difficultés (voir l'encadré page XI).

L'école Sanquer, à Brest, expérimente la semaine de quatre jours et demi depuis trois ans. La journée de classe se termine à 16h, ensuite, le périscolaire prend le relais pour des activités sportives, créatives ou culturelles. L'équipe éducative s'accorde pour trouver les enfants plus calmes et plus attentifs. Par ailleurs, les matières fondamentales sont enseignées le matin, quand la concentration de l'enfant et ses capacités d'apprentissage sont meilleures. La semaine est plus régulière, les journées moins lourdes.

« Cette refonte va dans l'intérêt de l'enfant et du respect de ses rythmes naturels, précise Denise Cariou, adjointe au maire chargée de l'enfance et des affaires scolaires. Il est important de ne pas aborder cette réforme uniquement sous l'angle de la contrainte qu'elle soit logistique, technique ou financière. Quimper a fait le choix de la mettre en place dès la rentrée 2013. Cela permettra de favoriser les apprentissages mais aussi d'harmoniser les temps de vie de l'enfant et donc d'améliorer la continuité éducative entre l'école et ses partenaires. » ▶

• Le principe général stipule une application dès la rentrée 2013 (c'est le choix de Quimper).

Les communes, après délibération, peuvent demander un report à la rentrée 2014 par dérogation.

• Les modalités d'organisation du temps scolaire :

- 9 demi-journées incluant le mercredi matin (ou le samedi par dérogation) correspondant à 24 heures hebdomadaires d'enseignement.
- 36 semaines d'enseignement sur l'année.
- La journée d'enseignement sera au maximum de 5h30.
- La demi-journée d'enseignement sera au maximum de 3h30.
- La durée de la pause méridienne sera au minimum de 1h30.

• Les modalités d'organisation du temps périscolaire :

3 h de temps périscolaire par semaine à la charge des collectivités.





Le choix du bon rythme pour l'enfant facilite sa concentration et améliore ses capacités d'apprentissage. Ici, l'école Ferdinand Buisson.



- **L'ESPRIT PEL** En cela, Quimper a une longueur d'avance. Depuis deux ans, la Ville applique son Projet éducatif local (PEL), qui consiste à mettre autour de la table tous les acteurs : enseignants, parents, animateurs... pour travailler ensemble à un projet commun qui favorise l'épanouissement de l'enfant. Une dizaine d'écoles publiques et privées est déjà concernée. Il s'agit d'instaurer un parcours éducatif cohérent entre le scolaire et le périscolaire. Les enfants ont ainsi accès à des activités culturelles, sportives, ludiques, etc.

C'est une initiative ambitieuse qui va dans le sens de la réforme en posant l'éducation comme une responsabilité partagée entre les parents, les enseignants, les animateurs et concernant tous les temps de vie de l'enfant. Le décret sur l'organisation du temps scolaire dans les écoles préconise la construction d'un « projet éducatif territorial », qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans l'éducation, afin de garantir la continuité éducative. Les grandes lignes de celui-ci sont à communiquer à l'Éducation nationale pour le 30 avril. « C'est ce que nous avons mis en place avec le PEL, remarque Denise Cariou. Cela va donc nous aider à installer la réforme : les acteurs se connaissent, le dialogue est ouvert, le principe de concertation déjà institué. »

CONCERTATION SYSTÉMATIQUE Dès octobre dernier, afin d'anticiper au mieux le changement et surtout son impact sur la vie de la cité, la municipalité a fait appel à un cabinet d'études : collecter des informations, interroger les partenaires (enseignants, agents, associations, parents...) à propos des conséquences de la réforme sur leur activité, de leur perception des besoins, etc. Début février, le cabinet d'études a rencontré les acteurs associatifs, les élus, les services de la Ville. Il a aussi animé mi-mars des tables-rondes destinées aux enseignants, aux parents d'élèves, au personnel municipal et aux associations, en vue de recueillir les enjeux propres à chaque groupe et de partager les premières pistes et propositions de réorganisation. À l'issue de celles-ci, un rapport de concertation a été rédigé afin de synthétiser les échanges, de mettre en lumière les atouts et les points de vigilance identifiés.

QUIMPER VILLE ÉDUCATRICE

La ville de Quimper, en tant qu'adhérente au réseau français des villes éducatrices, a accueilli le 8 avril 2013 les villes de l'Ouest. Cette rencontre destinée aux élus et techniciens était consacrée aux rythmes scolaires. La réforme a ainsi été abordée sous différents aspects : réglementaires et organisationnels, mise en place d'un projet éducatif territorial.

Depuis plusieurs mois, la concertation est le maître-mot sur cette question scolaire. Plusieurs moyens sont utilisés pour que les acteurs participent et s'expriment : un premier numéro d'une lettre d'information a été distribué dans les écoles avant les congés de Noël puis en février pour le second numéro ; une importante réunion a été organisée le 14 février dernier à laquelle ont participé les conseils d'école, le maire, la directrice académique des services de l'Éducation nationale ; d'autres sont et seront programmées avec les enseignants, les agents de la



La pause méridienne est l'occasion d'un repas convivial.



Avant ou après les enseignements, le périscolaire prend le relais pour des activités sportives, créatives ou culturelles. Ici, l'école Jean Monnet.

collectivité, les partenaires associatifs ; des questionnaires ont aussi été délivrés aux parents ; une adresse électronique a été créée pour récolter avis et commentaires... Sans oublier les tables rondes citées précédemment. Parents, enseignants, acteurs associatifs (maisons pour tous, clubs sportifs, associations culturelles...), agents territoriaux (ASEM, animateurs, agents de service et de restauration), etc. : tout le monde est entendu, informé. « La concertation est une évidence et une obligation pour réussir la mise en place de cette nouvelle organisation des temps éducatifs, insiste l'élue. Outre le bien-être de l'enfant, cette question englobe un enjeu fort d'organisation, notamment pour la Ville. Il s'agit d'éviter le morcellement des emplois du temps, la multiplication des déplacements... »

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE Consciente des enjeux de la réforme, la municipalité s'engage pleinement dans sa mise en œuvre d'autant que la question des rythmes de l'enfant est une problématique intégrée depuis 2008 : « Quimper est inscrite dans le réseau des villes éducatrices de France qui a toujours demandé la mise en place de la semaine de quatre jours et demi et en novembre 2010, le bureau municipal, consulté sur la question, avait aussi acté la nécessaire instauration des quatre jours et demi », rappelle l'élue. ■

LE REGARD DE FRANÇOIS TESTU, PROFESSEUR ÉMÉRITE EN PSYCHOLOGIE À L'UNIVERSITÉ FRANÇOIS RABELAIS, À TOURS

« Pour moi, cette réforme est un grand pas en avant. La semaine de quatre jours est une ineptie : les recherches en chronobiologie le montrent, elle est déstabilisatrice, source de fatigue et donne de moins bons résultats scolaires. Étaler les enseignements sur 4 jours et demi est une partie de la solution. Cela suppose aussi de repenser les activités périscolaires, comme complémentaires de l'éducation. Il ne s'agit pas de faire de la garderie ! Sur ce point, les mentalités doivent changer. Mais à Quimper, vous avez déjà une longueur d'avance dans ce domaine. Par exemple, la pause méridienne dans les 39 écoles publiques est déjà d'au moins une heure trente.

Il serait bon de penser les rythmes scolaires globalement et pas uniquement sur la semaine. Il s'agit de dédensifier la journée (alterner les moments sollicitant au niveau scolaire et les activités plus ludiques), de prévoir des vacances de deux semaines (pour une vraie coupure) entre 6 à 8 semaines de classe. Dans un deuxième temps, l'âge serait également à prendre en compte : un enfant de 3-4 ans n'a pas le même rythme qu'un élève de 10 ans. Il faudrait envisager un mode d'aménagement du temps différent. Sans oublier d'aborder la question du raccourcissement des grandes vacances... Même si elle ne répond pas à tous ces sujets, la réforme telle qu'elle est présentée va dans le bon sens. »

Denrées alimentaires

Savoir lire les étiquettes



Les fabricants doivent indiquer tous les ingrédients présents dans leurs produits, par ordre décroissant d'importance.

Si l'n'est pas toujours facile de décoder les inscriptions qui figurent sur les produits alimentaires du commerce, il est cependant utile de connaître quelques astuces.

La réglementation exige de mentionner sur les produits alimentaires la liste des composants qui entrent dans leur fabrication. Les ingrédients y sont présentés par ordre décroissant d'importance : le premier inscrit est celui dont la quantité est la plus grande. Par exemple, sur un yaourt, le lait arrive en tête (avec la mention « entier », « demi-écrémé » ou « écrémé »).

Les valeurs nutritionnelles sont données pour 100 grammes de produits et selon l'étiquetage, pour une portion consommée. Ces in-

formations sont utiles pour comparer rapidement deux marques entre elles et choisir, par exemple, celle qui contiendra moins de sucre et de graisse. Certains fabricants vous informent sur les apports nutritionnels du produit en référence aux apports journaliers recommandés (AJR).

LES MESSAGES SANTÉ « Riche en vitamines », « allégé en sucre », « sans sucre ajouté », « pauvre en sel » sont quelques-unes des affirmations que l'on retrouve couramment sur les emballages. Elles sont, bien entendu, à prendre avec beaucoup de précautions. Il faut savoir cependant qu'elles sont particulièrement encadrées par la législation.

Il n'existe aucun aliment miracle : certains produits peuvent bien sûr apporter des compléments intéressants, notamment dans le cadre d'alimentations spécifiques (régimes, allergies, carences...) mais l'important demeure toujours l'équilibre alimentaire sur la journée, la semaine.

Une autre information utile est l'estampille vétérinaire, une marque ovale obligatoire qui est la preuve du contrôle

des services sanitaires. Elle identifie et localise les établissements qui ont préparé, transformé les denrées animales ou d'origine animale. Les deux premières lettres correspondent au pays, puis les chiffres par département. Il n'y a par contre aucune mention légale pour la provenance des matières premières. ■

Pour aller plus loin : www.mangerbouger.com



En forêt, des chevaux pour arracher les plantes invasives

Certaines plantes invasives, comme le laurier-palme, envahissent les bois quimpérois. Pour les enlever, la Ville fait appel à des chevaux de trait breton. Robustes et rapides, ils abîment moins le sol que le tracteur.

Parce qu'il pousse vite et procure rapidement une haie fournie, le laurier-palme a été massivement planté dans les années 1970 et 1980. Cette espèce d'origine horticole pouvant atteindre dix mètres de haut s'est très bien adaptée au climat breton et désormais, on la retrouve dans les bois et les forêts où elle domine la végétation indigène. Capable de pousser sous ombrage, elle concurrence les houx, les aubépines mais aussi les semis des grands arbres (hêtres, chênes...).

Jusqu'à présent, des tracteurs étaient uniquement utilisés pour arracher les plants. Mais l'encombrement du véhicule, équipé d'un treuil, limite les possibilités. Le cheval de trait, lui, passe pratiquement partout et son impact est nettement moindre sur le sol. Pouvant prélever des troncs d'une dizaine de centimètres de diamètre, il travaille rapidement et convient parfaitement à cette tâche. S'il reste des plants de plus grande dimension à arracher, le tracteur prend le relais.



UN MÂLE ET UNE FEMELLE : À CHACUN SON RÔLE

En mars dernier, les chevaux ont opéré dans le bois d'Amour, à Penhars, ainsi que dans le bois de la Tourelle, peu accessible. Sur place, ils sont deux : un mâle d'une tonne spécialisé dans les gros troncs à arracher et une femelle, plus rapide et qui passe partout.

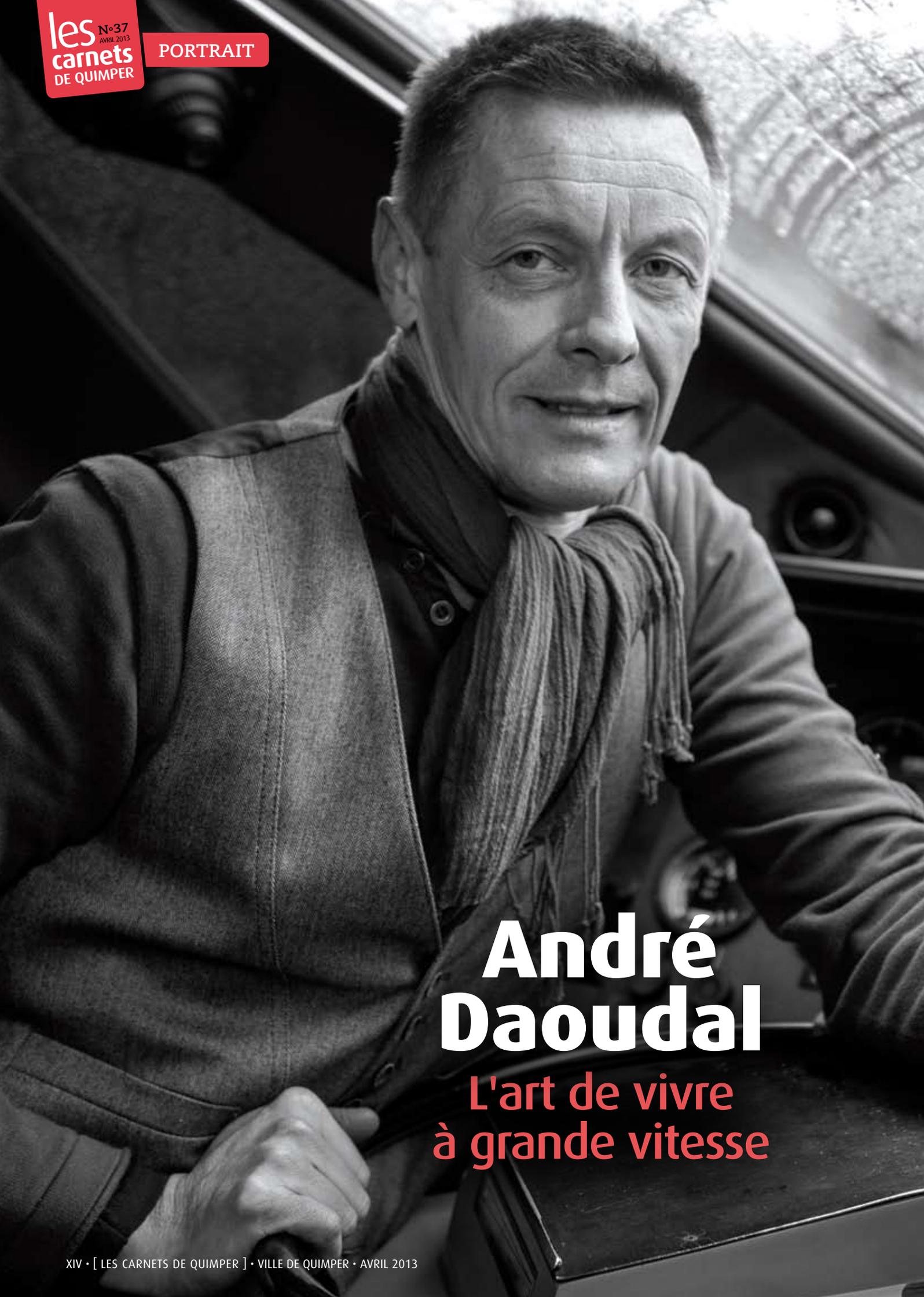
Le bois déraciné est laissé sur place. Contrairement à d'autres essences, il n'est pas recyclé en copeaux : les volumes ne sont pas assez importants pour être exploités et le bois n'est pas d'une qualité appropriée.

Parallèlement à l'arrachage, les équidés effectuent également des opérations de débardage : ils enlèvent les troncs morts, tombés à terre, et qui pourraient être dangereux ou gêner le passage des promeneurs. Si dans les bois, les plantes invasives sont principalement les lauriers-palmes, en zones plus ouvertes, les animaux sont amenés à supprimer des gnyneriums (herbe de la pampa), autre indésirable de nos paysages. ■



Plus d'information auprès de la direction du paysage et des jardins au 02 98 98 88 87 ou de l'entreprise SEITE : 06 84 82 33 07.

“ Robustes et rapides, ils abîment moins le sol que le tracteur ”



André Daoudal

L'art de vivre
à grande vitesse



“ Un élégant contemplatif, passionné par les êtres humains ”

Conducteur de TGV : on s' imagine rencontrer un homme pressé, un technicien en uniforme amateur de machines... et on découvre un élégant contemplatif, passionné par les êtres humains. Les meilleurs moments de sa vie professionnelle ? Les couchers de soleil, les nuits étoilées entre Paris et Quimper. Du haut de sa cabine de deux mètres carrés, il raconte un quotidien qu'il aime. Zen.

Vous étiez prédestiné à exercer ce métier ?

Oui et non... Ce n'est qu'à vingt-six ans, sur le quai de la gare de Rennes, que l'idée me traverse l'esprit. Enfant, j'avais vu les médailles du travail de la SNCF de mon arrière-grand-père et de mon grand-père. Ma grand-mère, veuve de cheminot, avec ses tickets de train gratuits, m'emmenait chaque année à Brest ou Lorient. Et puis nous habitons dans le quartier de Sainte-Thérèse, non loin des quais...

Le TGV Atlantique, c'est jusqu'à 500 mètres de train, 900 voyageurs... Une sacrée responsabilité ! Quelles sont les qualités d'un conducteur de TGV ?

Bonne santé, capacité à coordonner différents gestes en gérant des flux de données, grande rigueur... Après quinze ans de conduite de trains, on passe l'équivalent d'un « permis TGV ». Et nous voilà lancés à 320 km/h ! Dès 220, les informations sont sur les pupitres : finie la signalisation extérieure, tout est très sécurisé, les voies sont grillagées, les ponts ont des détecteurs de chute de véhicules. Consigne numéro un : la sécurité. Avec 300 points de contrôles automatiques à la minute, on est bien aidé ! Tous les sens sont en éveil mais sans stress, je ne me sens pas dominé par la machine. Consigne numéro deux : la régularité, 95 % des TGV arrivent à l'heure. On a le droit à trois minutes d'avance : un petit plaisir qu'on s'offre quand on peut !

Pas de téléphone, de radio, de pause café... Ce n'est pas un peu monotone ?

Pas de visite non plus : la motrice n'est pas accessible des rames, il faut gérer sa soli-

tude... Mais le temps passe rapidement quand on est concentré, et chaque saison a son charme, vous n'imaginez pas combien la nature est belle et changeante. Car c'est l'un de nos privilèges : les paysages enneigés au petit matin, les étoiles filantes, les chevreuils et les écureuils... Les sangliers aussi : le 1^{er} janvier 2012 à une heure du matin, dans le brouillard, impossible de repérer un trio qui traverse sous mes roues, deux heures de retard à l'arrivée !

La vie en horaires décalés engendre beaucoup de contraintes ?

Cela fait partie de la fonction, voilà tout. La famille, les amis s'adaptent. Le rythme biologique, je ne connais pas. Parfois je prends « le manche » à trois heures du matin. Un week-end sur deux je suis au travail. Le jour de l'an, j'avais mis une perruque bleue : on a le droit de faire sourire les voyageurs... Être « roulant », c'est particulier, dormir souvent à l'hôtel ou dans des résidences-foyers. Dans les gares, on crée de vrais liens. Les temps de repos, ce sont aussi de belles « échappées » à Paris, au théâtre, au concert, au musée.

Et demain ?

La vitesse augmente en Bretagne, les TER à étage arrivent... J'aime la diversité des situations de travail, j'ai du plaisir à conduire les TER aussi. Je me maintiens en forme, je continue le volley au niveau régional, avec Concameau. Et avec la SNCF : vice-champion de France 2012 ! Ce qui m'intéresse le plus ? Les gens, les rencontres. J'adore ma ville, il y fait bon vivre, avec son centre historique, sa rivière, ses passerelles... sa gare ! ■



Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GRUPE DE LA
MAJORITÉ MUNICIPALE

Réforme des rythmes éducatifs : le primaire comme socle de la réussite de nos enfants

Depuis près d'un an maintenant le gouvernement s'attèle à redonner aux enfants les conditions de leur réussite éducative.

Après cinq ans d'un gouvernement de droite et 80 000 emplois supprimés dans l'Éducation nationale, notre pays se retrouve en queue de tableau de tous les classements européens.

Comment assurer la réussite de tous si notre système éducatif est, à sa base, déjà fragilisé ?

Refonder l'école n'est donc pas qu'une formule : c'est une véritable nécessité.

Le gouvernement pose les premières pierres de cette refondation en faisant du primaire la priorité :

En réinvestissant dans les moyens humains avec 60 000 créations de postes en cinq ans et, dans le primaire, la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes ».

En repensant en profondeur les rythmes d'apprentissage de l'enfant car la semaine de quatre jours est source de difficultés d'apprentissage et d'échecs scolaires. La réforme des rythmes éducatifs conduira à mieux répartir les heures de classe en programmant les séquences d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande mais aussi à mettre en œuvre des temps d'activités périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif partagé.

À Quimper, nous assumons pleinement notre volonté d'engager cette réforme dès septembre 2013. Mais la Ville ne peut la mener seule : elle a besoin du soutien de tous. Tables rondes, journaux de projets, entretiens individuels, questionnaires... tous les moyens sont utilisés pour recueillir les avis des parents, des enseignants, des associations partenaires et des agents communaux.

Dans la mise en place concrète de cette nouvelle organisation scolaire la concertation est primordiale.

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

À quoi servent les grands hommes ?

En danger, Quimper et la Bretagne font face à des enjeux cruciaux. À la fois pour l'accessibilité du territoire (nous revendiquons un TGV « Quimper/Paris » en 3h, qui tarde), mais aussi sur l'industrie agroalimentaire qui risque de « décrocher ». Malheureusement, les budgets de l'État se restreignent et l'austérité va gagner les collectivités locales. La Bretagne occidentale ne sera pas épargnée. L'État et les collectivités locales devront faire des choix.

La Bretagne socialiste s'enorgueillit d'avoir donné au gouvernement des hommes et une femme. Nous pourrions rajouter les présidences des commissions des lois et de la défense à l'Assemblée Nationale, et celle des finances au Sénat, sans oublier celui qui murmure à l'oreille du chef de l'État.

Le peuple a confié des responsabilités à la gauche et à des élus Bretons qui doivent maintenant convaincre « Paris ». Nous attendons d'eux des résultats concrets, mais ils tardent. Ces élus influents doivent peser dans les décisions en faveur de la Bretagne et pour Quimper !

Nous comprenons que les Ministres Bretons soient avant tout les Ministres de la République, de la Nation et non des lobbyistes de la Bretagne. Mais les socialistes ont toutes les cartes en mains, pour faire face aux enjeux bretons. Industrie, emplois, aménagement du territoire, ils se targuent d'être influents, ils ont donc une obligation de réussite. « C'est au pied du mur que l'on reconnaît les maçons. »

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

Où va-t-on ?

Les platanes de l'Odét coupés, le Centre-ville est maintenant plus lumineux. C'est le printemps qui arrive, Quimper entrerait-elle à nouveau dans une nouvelle ère, celle de l'an 2008 et de l'arrivée de notre maire Bernard Poignant ? Certes, Quimper a bénéficié du nouveau souffle qui s'essouffle et maintenant annonciateur d'une ville nouvelle vivifiée par de nouvelles énergies... au prix de moult travaux qui durent et durent...

Mais il n'empêche les travaux bloquent la ville. Il est à supposer que quand viendra le temps de la mise en place du plan transport, les travaux actuels seront terminés, éventuellement, le mandat. Une ville verte. C'est le printemps qui arrive, oui ! Et, au fil du temps, au fil des saisons, les pousses grandissent. Tout comme nos jeunes, qui, dans tous ces travaux aimeraient bien une salle de spectacle de grande capacité liée à un complexe culturel, davantage de structures universitaires ce qui varierait le choix des études et éviterait leur exil, et amènerait donc plus de jeunes et varierait les animations. Et, la liste continue : une mise en valeur du centre historique par une scénographie, une mise en valeur des jardins et parcs de la ville...

Ah ! Des projets, encore des projets, toujours des projets. L'ultime grand projet ? Celui d'une nouvelle municipalité.